

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT  
D'ARLES

N° 74/2021

**Objet : Affectation du  
résultat 2020 - budget  
annexe pôle logistique**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
TERRE DE PROVENCE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**SÉANCE DU 20 MAI 2021**

L'an deux mil vingt et un, le 20 mai, à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD  
Date de convocation du Conseil de Communauté : 14 mai 2021.

**PRÉSENTS :**

Pour la Commune de **BARBENTANE** : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith, BLANC Michel.

Pour la Commune de **CABANNES** : HAAS-FALANGA Josiane, ONTIVEROS Christian, CHEILAN François.

Pour la Commune de **CHATEAURENARD** : MARTEL Marcel, CHAUVET Éric, MARTIN Pierre-Hubert, PONCHON Solange, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, LUCIANI-RIPETTI Marina, SALZE Annie, REYNÈS Bernard, DIET-PENCHINAT Sylvie.

Pour la Commune de **EYRAGUES** : POURTIER Yvette, DELABRE Éric.

Pour la Commune de **GRAVESON** : PECOUT Michel, DI FÉLICE Jean-Marc.

Pour la Commune de **MAILLANE** : LECOUFFRE Éric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de **MOLLEGES** : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de **NOVES** : JULLIEN Georges, FERRIER Pierre, REY Christian.

Pour la Commune de **ORGON** : PORTAL Serge, YTIER CLARETON Angélique

Pour la Commune de **ROGNONAS** : PICARDA Yves, ALIZARD Dominique.

Pour la Commune de **SAINT- ANDIOL** : ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.

Pour la Commune de **VERQUIERES** : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

Pour la Commune de **CHATEAURENARD** : DARASSE Adelaïde (*absente ayant donné à pouvoir à ANZALONE Marie-Laurence*), AMIEL Cyril (*absent ayant donné pouvoir à MARTIN Pierre Hubert*)

Pour la Commune de **EYRAGUES** : GILLES Max (*absent ayant donné à pouvoir à POURTIER Yvette*).

Pour la Commune de **GRAVESON** : CORNILLE Annie (*absente ayant donné pouvoir à PECOUT Michel*)

Pour la Commune de **PLAN d'ORGON** : LEPIAN Jean-Louis (*absent ayant donné pouvoir à CHABAUD Corinne*), COUDERC-VALLET Jocelyne (*absente ayant donné pouvoir à MARCON Patrick*)

Pour la Commune de **ROGNONAS** : MONDET Cécile (*absente ayant donné pouvoir à PICARDA Yves*)

**ABSENTS :** LANDREAU Edith

M. le Vice-président en charge des Finances expose que conformément aux dispositions de l'instruction comptable M14, le Conseil Communautaire doit délibérer sur l'affectation des excédents de fonctionnement de l'exercice 2020.

Le compte administratif de l'exercice précédent fait apparaître pour le budget annexe pôle logistique :

- un excédent de fonctionnement de 23 436.19 €

- un déficit d'investissement de 333 637.02 €

Considérant le besoin de financement de 333 637.02 €, il est en conséquence proposé au Conseil Communautaire d'affecter le résultat de fonctionnement de 23436.19 € au compte 002.

## LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

APRES EXPOSÉ de M. le Vice-Président délégué aux finances,

STATUANT sur l'affectation du résultat de l'exercice 2020 du budget annexe pôle logistique 2020 :

CONSTATANT que le compte administratif 2020 de ce budget annexe fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 23 436.19 €
- un déficit d'investissement de 333 637.02 €

CONSIDERANT le besoin de financement en investissement,

- **AFFECTE** à l'unanimité le résultat de fonctionnement 2020 de 23 436.19 € en investissement au compte 1068.

Membres en exercice :	42
Votants :	41
Votes pour :	41
Votes contre :	0
Abstentions :	0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 20 mai 2021

Pour Extrait Conforme,  
La Présidente,  
Corinne CHABAUD

